



DÉLIBÉRATION N° 32

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal
d'Action Sociale

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025**

OBJET : Approbation d'une convention de partenariat entre le CCAS et l'association DELTA
7

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	9
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	7	Abstentions	/

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 22 septembre 2025 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 29 septembre 2025, dans la salle Aristide Briand située au rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs présents :

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Madame Hélène COURADES, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Monique FOLLIAU, Monsieur Bastien GUIMARD, Administrateurs nommés par Madame le Maire.

Administratrices représentées :

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente, par Madame Martine ROUCHON
Madame Marie-Paule BLADIER, Administratrice nommée, par Madame Monique FOLLIAU

Administrateur absent: /

Monsieur Joël BARDEL, Administrateur nommé

Administrateur excusé:

Monsieur François LASSALLE-CLAUX, Administrateur nommé

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

Acte publié électroniquement
le 30 SEP. 2025

CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LE CCAS DE LEVALLOIS ET
L'ASSOCIATION DELTA 7

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

CONSIDERANT que dans le contexte de l'aide aux seniors, le CCAS et l'Association Delta 7 ont pour objectif de renforcer leurs initiatives, en particulier celles liées au soutien des aidants.

CONSIDÉRANT que le maintien à domicile des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies neuro dégénératives, peu importe leur âge, et particulièrement au cours du vieillissement, est généralement assuré par la présence de proches aidants. Leur épuisement conduit fréquemment à des crises et engendre des admissions à l'hôpital,

CONSIDÉRANT que le soutien des proches aidants constitue un enjeu fort des pouvoirs publics,

CONSIDERANT que l'Association DELTA 7 propose la conception et l'animation d'ateliers à visée préventive pour les seniors, l'accompagnement des personnes atteintes de troubles cognitifs ainsi que de leurs aidants,

CONSIDERANT l'intérêt d'instaurer ces actions, il est proposé une convention de partenariat,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE :

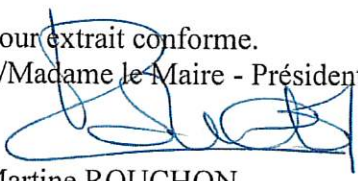
D'approuver les termes de la convention de partenariat, annexée à la présente délibération, entre le Centre Communal d'Action Sociale de Levallois et l'Association DELTA 7, et d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-présidente du CCAS à la signer.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Acte publié électroniquement
le 30 SEP. 2025



Pour extrait conforme.
P/Madame le Maire - Présidente,


Martine ROUCHON
Vice-présidente du CCAS

Accusé de réception en préfecture
092-269200424-20250929-20250932-DE
Date de télétransmission : 30/09/2025
Date de réception préfecture : 30/09/2025